

Le micro-crédit personnel

POUR QUI ?

- J'habite dans la Somme et
- j'ai du RSA, de l'AAH, du minimum vieillesse, je touche du chômage, je suis salarié en CDD ou intérimaire, en situation de surendettement (après autorisation de la commission de surendettement)

UN CRÉDIT, POUR QUOI FAIRE ?

Pour trouver un travail et faciliter les déplacements :

payer le permis de conduire, l'achat d'un véhicule, les réparations, l'assurance,...

Pour suivre une formation professionnelle :

payer les frais d'inscription, l'achat d'un ordinateur ou d'autres matériels...

Pour accéder à un logement :

payer ma caution, les frais d'agence, le déménagement, du mobilier
payer des travaux de rénovation, d'isolation, ... dans mon logement

Pour payer des lunettes, des soins dentaires, des prothèses, ...
non pris en charge par la mutuelle

Pour faire face à un imprévu :

payer des frais en cas de décès, des frais liés à une séparation,...

**Si j'ai besoin de 300 € à 3 000 €
je rembourse pendant 6 à 36 mois,**



Si je suis propriétaire

pour un micro-crédit personnel habitat,

je peux emprunter jusqu'à 10 000 € sur 72 mois

Combien ça coûte ?

Quand je demande un crédit, je dois aussi payer des intérêts,
je rembourse donc un peu plus que la somme prêtée.

Exemples :

si j'emprunte 1 000 € avec des intérêts à 2 %

- je rembourse 84 €* par mois pendant 12 mois

ou

- je rembourse 43 €* par mois pendant 24 mois

avec des intérêts à 4 %

- je rembourse 85 €* par mois pendant 12 mois

ou

- je rembourse 43 €* par mois pendant 24 mois

(*hors frais d'assurance, facultatifs)



Comment faire pour en bénéficier ?

Si je suis accompagné par un travailleur social,
je lui en parle.

ou

si je ne suis pas accompagné, je demande un rendez-vous
avec une conseillère en économie sociale et familiale du
Conseil départemental.



La conseillère en économie sociale et familiale m'aide à compléter le dossier auprès de la banque que j'ai choisi :

- Créasol
- BNP Parisbas personal finance
- Crédit mutuel nord europe
- Parcours confiance de la Caisse d'épargne des Hauts de France



Rendez-vous le : _____

Avec : _____

Lors de ce premier rendez-vous j'apporte tous les documents qui vont permettre de faire le point sur ma situation financière :

ressources (attestation CAF, attestation de paiement Pôle

Emploi, bulletin de salaire)

charges,

crédits et dettes éventuelles,

mon avis d'imposition ou non imposition,

ma carte d'identité,

les trois derniers relevés de compte en banque,

un RIB

et le devis de mon projet à financer.



Le dossier est envoyé à la banque.



Si la banque est d'accord pour me prêter de l'argent,

je signe les documents qui me sont envoyés,
et quelques jours après,
je reçois l'argent sur mon compte en banque,
et je peux réaliser mon projet.



Tout le temps du crédit, un travailleur social du
Conseil départemental m'accompagne.

Je l'informe de tout changement dans ma situation.

Nom de la personne à contacter si besoin :



Si la banque refuse ma demande de prêt,

je recontacte le travailleur social pour essayer de trouver
d'autres solutions.

**Pour toute information complémentaire
concernant l'offre de micro-crédit personnel,
rendez-vous sur somme.fr.**



Conseil départemental de la Somme

Tel : 03 22 71 80 80

www.somme.fr

Un crédit m'engage et doit être remboursé.

**Je fais vérifier ma capacité de
remboursement avant de m'engager.**

